

### ENTREE EN SECONDE

ACADEMIE	INSPECTION ACADEMIQUE	Effectifs scolarisés en 2008 2009	Nb de demandes de dérogations				Nombre de dérogations accordées	Motifs sur la base desquels les dérogations ont été accordées							
			TOTAL	Nombre d'élèves souffrant d'un handicap ayant demandé une dérogation	Nombre d'élèves boursiers ayant demandé une dérogation	Nombre d'élèves boursiers au mérite ayant demandé une dérogation		Elèves souffrant d'un handicap	Elèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement	Boursiers au mérite	Boursiers sociaux	Elèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier	Elèves dont un frère ou une sœur est scolarisé dans l'établissement souhaité	Elèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité	Autres motifs
DIJON	Côte d'Or	3146	4	48		212	4	3			48	14	18	25	100
	Nièvre	1140	1	7		73	1	1		7	1	9	9	45	
	Saône-et-Loire	3281	3	35		156	3	6		35	1	20	63	28	
	Yonne	1907		9		59		1		9	1	3	10	35	
	Académie		9474	8	99		500	8	11		99	17	50	107	208

### TOUTES CLASSES EN LGT ( y compris seconde )

ACADEMIE	INSPECTION ACADEMIQUE	Effectifs scolarisés en 2008 2009	Nb de demandes de dérogations				Nombre de dérogations accordées	Motifs sur la base desquels les dérogations ont été accordées							
			TOTAL	Nombre d'élèves souffrant d'un handicap ayant demandé une dérogation	Nombre d'élèves boursiers ayant demandé une dérogation	Nombre d'élèves boursiers au mérite ayant demandé une dérogation		Elèves souffrant d'un handicap	Elèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement	Boursiers au mérite	Boursiers sociaux	Elèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier	Elèves dont un frère ou une sœur est scolarisé dans l'établissement souhaité	Elèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité	Autres motifs
DIJON	Côte d'Or	8998	4	49		240	4	3			49	14	18	32	120
	Nièvre	3385	1	7		78	1	1		7	1	9	9	50	
	Saône-et-Loire	9550	3	39	3	185	3	6	3	39	3	22	68	41	
	Yonne	5456		9		61		1		9	1	3	10	37	
	Académie		27389	8	104		564	8	11	3	104	19	52	119	248

**Taux d'attractivité des établissements – rentrée 2008**  
**Établissements ayant gagné ou perdu plus de 5% des élèves par rapport à leur effectif global \***

**Collèges les plus attractifs**

<b>CÔTE D'OR</b>	M. Pardé DIJON	Carnot DIJON	Montchapet DIJON
	9,75%	8,88%	6,94%

<b>NIEVRE</b>	V. Hugo NEVERS
	7,40%

<b>SAÔNE-ET-LOIRE</b>	C. Chevalier CHALON	Centre LE CREUSOT
	12,75%	7,22%

<b>YONNE</b>	Montpezat SENS
	9,87%

**Collèges les moins attractifs**

Boris Vian TALANT	Le Parc DIJON	Le Chapitre CHENÔVE	E. Herriot CHENÔVE	J.-P. Rameau DIJON
	-5,66%	-6,64%	-8,63%	-9,38%

A. Billaut NEVERS

R. Vailland SANVIGNES	Les Epontots MONTCENIS	J. Zay CHALON
	-5,13%	-6,45%

B. Martin AUXERRE

\* calcul du taux d'attractivité : nombre de dérogations demandées pour entrer en 6ème dans un collège (en seconde dans un lycée) moins le nombre de dérogations demandées pour éviter d'être scolarisé en 6ème dans ce collège / nombre d'élèves scolarisés dans l'établissement X 100.

**N.B. : aucun lycée ne présente de variation > ou < à 5%.**















































**EFFETS DE L'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE  
DANS LES ÉTABLISSEMENTS**

**Ouvertures supplémentaires de divisions à la rentrée 2008**

- **dans les collèges**

Département	Etablissement concerné	Divisions ouvertes
Côte d'Or	Collège Carnot - DIJON	1
	Collège Marcelle Pardé - DIJON	1
Nièvre	Collège Les Loges – NEVERS	1
Saône et Loire	Collège Bréart – MACON	1
	Collège Anne Franck – MONTCHANIN	1
Yonne	Collège Montpezat - SENS	1

- **dans les lycées**

Département	Etablissement concerné	Divisions ouvertes
Côte d'Or	Lycée Montchapet – DIJON	1
	Lycée Carnot – DIJON	1
	Lycée Clos Maire - BEAUNE	1
Saône et Loire	Lycée Mathias – CHALON SUR SAONE	1
	Lycée Lamartine – MACON	2
	Lycée Henri Parriat – MONTCEAU LES MINES	2
Yonne	Lycée Jacques Amyot - AUXERRE	1

# **L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DANS LES COLLEGES**

**ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DANS LES COLLEGES DE L'ACADEMIE DE DIJON  
ETAT DES LIEUX ET PREVISIONNEL 2008-2009**

**1) Le nombre d'établissements concernés**

Sur les 162 collèges de l'académie, 68 déclarent mettre en place l'accompagnement éducatif.

**2) Le nombre d'élèves bénéficiaires de l'accompagnement éducatif**

	RAR <sup>1</sup>		RRS <sup>2</sup>		Hors éducation prioritaire	
	Effectif total des eple concernés	Pourcentage des élèves bénéficiant de l'AE	Effectif total des eple concernés	Pourcentage des élèves bénéficiant de l'AE	Effectif total des eple concernés	Pourcentage des élèves bénéficiant de l'AE
6 <sup>ème</sup>	167	67%	1804	51,16%	8262	32,90%
5 <sup>ème</sup>	155	51,61%	1819	50,63%	8350	27,68%
4 <sup>ème</sup>	169	39,64%	1908	48,37%	7923	25,36%
3 <sup>ème</sup>	173	27,74%	1749	41,05%	6954	24,87%

**3) L'organisation horaire**

L'accompagnement éducatif est majoritairement organisé soit en fin de journée après la classe, soit pendant la pause méridienne.

**4) La répartition entre les quatre domaines**

	AIDE AUX DEVOIRS		SPORT		CULTURE		LANGUE VIVANTE ETRANGERE	
	EP <sup>3</sup>	HEP <sup>4</sup>	EP	HEP	EP	HEP	EP	HEP
Répartition des heures	75,54%	66,93%	11%	11,16%	10,88%	19,29%	2,56%	2,56%

**5) Les intervenants prévus dans chaque domaine**

	AIDE AUX DEVOIRS	SPORT	CULTURE	LVE	TOTAL
Enseignants 2 <sup>nd</sup> degré	57,83%	60,23%	63,52%	67,77%	60,33%
Assistants d'éducation	34,38%	9,66%	7,53%	9,09%	21,68%
Autres	7,79%	30,11%	28,95%	23,14%	17,99%

**6) Les moyens**

	octobre à décembre 2008	janvier à juin 2009
HSE pour les enseignants	15,24%	13,82%
Heures de vacances	3,62%	2,72%
Heures en temps de service pour les assistants d'éducation	78,04%	80,49%
Autres	3,10%	2,97%

<sup>1</sup> RAR : Réseau Ambition Réussite

<sup>2</sup> RRS : Réseau Réussite Scolaire (ex ZEP)

<sup>3</sup> EP : Education Prioritaire (= RAR + RRS)

<sup>4</sup> HEP : Hors Education Prioritaire

## **LA REUSSITE EDUCATIVE DANS LE 2<sup>ND</sup> DEGRE**

- **Le dispositif expérimental de réussite scolaire au lycée – bilan des stages été 2008**
- **Le dispositif internat d'excellence**

**LE DISPOSITIF EXPERIMENTAL DE REUSSITE SCOLAIRE AU LYCEE  
BILAN DES STAGES ETE 2008**

**1) Le nombre d'établissements concernés**

2 EPLE sont concernés dans l'académie : le lycée professionnel Antoine Antoine de Chenôve et le lycée Henri Parriat de Montceau les Mines.

**2) Le nombre d'élèves bénéficiaires**

	<b>Antoine Antoine</b>	<b>Henri Parriat</b>	<b>Académie</b>
Elèves inscrits	50	40	<b>90</b>
Elèves présents	14	24	<b>38</b>
<b>boursiers</b>			
Pourcentage de boursiers	57,14%	8,33%	<b>26,31%</b>
<b>Niveau scolaire</b>			
Résultats faibles	78,58%	45,84%	<b>57,89%</b>
Résultats moyens	7,14%	33,33%	<b>23,68%</b>
Résultats bons ou très bons	14,28%	20,83%	<b>18,43%</b>

**3) L'encadrement**

	<b>Antoine Antoine</b>	<b>Henri Parriat</b>	<b>Total</b>
Enseignants	0	4	<b>4</b>
Etudiants	1	2	<b>3</b>
Assistants d'éducation	2	1	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>10</b>

**4) L'entretien individuel**

	<b>Antoine Antoine</b>	<b>Henri Parriat</b>	<b>Total</b>
Nombre d'élèves ayant bénéficié d'un entretien individuel préalable	14	10	<b>24</b>
pourcentage	100%	41,66%	<b>63,16%</b>

**5) Le nombre d'heures par discipline**

	<b>Antoine Antoine</b>	<b>Henri Parriat</b>	<b>Total</b>
français	30	24	<b>54</b>
mathématiques	10	76	<b>86</b>
Physique-chimie		4	<b>4</b>
SVT		20	<b>20</b>
Langues vivantes	40	40	<b>80</b>
Eco-gestion		30	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>194</b>	<b>274</b>

Département	Etablissement	Ville	capacité internat	PROJET JUIN 2008				ETAT OCTOBRE 2008			
				nb de places labellisées	filles	garçons	nb de places labellisées	filles	garçons		
COTE D'OR	Collège Marcelle Pardé	DIJON	70	7	3	4	2	1	1		
	Lycée Stephen Liégeard	BROCHON	160	5	5	0	1	1	0		
	Lycée Hippolyte Fontaine	DIJON	210	5	0	5	5	3	2		
	Collège Anthony Duvivier	LUZY	36	5	2	3	5	3	2		
NIEVRE	Lycée Pierre-Gilles de Gennes	COURS COSNE SUR LOIRE	130	5	2	3	5	4	1		
	Jules Jules Renard	NEVERS	175	5	2	3	5	4	1		
	Collège La Chataignerai	AUTUN	37	5	3	2	3	1	2		
SAONE ET LOIRE	Lycée Gabriel Voisin	TOURNUS	200	5	2	3	2	1	1		
	Lycée Jacques Amyot	AUXERRE	130	5	4	1	0	0	0		
YONNE	Lycée Catherine et Raymond Janot	SENS	300	10	5	5	7	6	1		
	Lycée Chevalier d'Eon	TONNERRE	150	5	3	2	4	4	0		
<b>TOTAL</b>	<b>11 EPLE</b>		<b>1598</b>	<b>62</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>39</b>	<b>28</b>	<b>11</b>		

**BILAN DE LA RECONQUETE DU MOIS DE JUIN**

 <p>académie Dijon</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p> 	<p><b>Division des examens et concours</b></p> <p>51 rue Monge 21033 Dijon cedex</p>	<p>Dijon le 17 octobre 2008</p>
---	--	---------------------------------

## Organisation 2008 des baccalauréats général et technologique

L'Académie de Dijon a été retenue, ainsi que quatre autres (Aix-Marseille pour le département du Vaucluse, Amiens, Besançon et Rouen), par le Ministre pour **expérimenter une nouvelle organisation des épreuves des baccalauréats général et technologique compatible avec le maintien de l'enseignement pour les élèves des classes de seconde et de première durant le mois de juin 2008.**

L'objectif réaffirmé par le ministère est de prolonger la scolarité active des élèves et le temps accordé aux enseignants pour finir les programmes.

La réussite de l'expérimentation a supposé :

- une modification de l'organisation des épreuves du baccalauréat,
- l'aménagement d'un nouveau calendrier d'orientation.

### Organisation matérielle du baccalauréat au sein des établissements scolaires

↳ Après une enquête de **faisabilité sur l'organisation matérielle** des épreuves écrites au sein des lycées, la mesure suivante a été annoncée le 9 octobre 2007 lors de la réunion du groupe permanent de concertation des personnels de direction :

- **tous les lycées publics et privés sous contrat ainsi que les lycées agricoles deviennent centres d'écrit pour leurs élèves. Le nombre de centres passe de 47 à 68.**

↳ Un groupe de travail composé de représentants des chefs d'établissement, de la DEC et du chef du SAIO a été mis en place afin de réfléchir aux différentes questions posées par la reconquête du mois de juin et voir quelles solutions pouvaient être mises en œuvre.

↳ L'augmentation du nombre de centres d'épreuves écrites a entraîné **la formation d'une vingtaine de nouveaux chefs de centre.**

Un vade-mecum très complet comprenant les principaux textes réglementaires, un recueil d'instructions concernant aussi bien la gestion des sujets que le déroulement des épreuves ou l'acheminement des copies a été élaboré et distribué.

De plus, des réunions départementales ont été organisées au courant du deuxième trimestre de l'année scolaire afin d'aborder avec chaque établissement les questions qui leur sont propres (Mardi 29 janvier 2008 pour l'Yonne, vendredi 1<sup>er</sup> février pour la Côte d'Or, mercredi 6 février pour la Nièvre, jeudi 7 février pour la Saône et Loire).

**Le vendredi 30 mai 2008 après midi, une demi journée de formation** pour tous les nouveaux chefs de centre est organisée au lycée Charles de Gaulle. La réunion est présidée par le Recteur.

↳ **Question de la surveillance des épreuves :**

Pendant la semaine des écrits, seuls les élèves de secondes ont été effectivement en cours, les élèves de premières étant libérés pour pouvoir réviser. En fonction du calendrier, chaque chef

d'établissement a déterminé les personnels qui peuvent être affectés à la surveillance et au secrétariat d'examen.

Le reste des besoins de surveillance et de secrétariat d'examen a vocation à être couvert par des vacataires. Leur recrutement s'est fait sous la responsabilité du proviseur ou du directeur, sachant, qu'en cas de besoin, des listes de jeunes retraités de l'Education nationale ont été fournies par le rectorat. La formation et la rémunération des personnels vacataires ont été prises en charge par les services académiques.

Une enquête a été relancée le 4 avril afin que les centres d'examen fassent connaître plus précisément leurs besoins et communiquent le nom des vacataires qu'ils souhaitent recruter en appoint. Une formation de deux heures a été organisée début juin département par département afin d'assurer une information homogène aux personnels vacataires.

#### ↳ **L'acheminement des copies :**

##### **Deux dispositifs mis en place selon le type de baccalauréat.**

-Le baccalauréat général : L'acheminement se fait par l'intermédiaire des lycées, centres d'écrit qui, après avoir réalisé l'anonymat des copies, les amènent aux centres de délibération au nombre de 10. Ces derniers transportent les copies jusqu'au rectorat qui opère le brassage. Les matières de début de semaine (philosophie et histoire géographie) sont rendues le lendemain soir aux centres de collecte afin d'être données aux correcteurs dans les 48 heures. Les autres matières sont remises aux correcteurs en fin de semaine lors d'ententes plénières. Des épreuves à faible effectif mais disséminées sur l'ensemble du territoire sont acheminées par la poste par le biais d'enveloppes fréquence affaires. C'est un effort important qui est demandé aux lycées afin de permettre que l'acheminement des copies se fasse dans des délais extrêmement courts et dans des conditions sécurisées.

-Le baccalauréat technologique : L'acheminement est réalisé par les professeurs qui emmènent les copies de leur établissement et des établissements proches aux commissions de correction qui se tiennent sur un à trois jours. Exception : la philosophie qui est acheminée et corrigée comme au baccalauréat général.

#### ↳ **Les oraux obligatoires :**

L'académie de Dijon a fait le choix de ne pas modifier l'organisation des oraux obligatoires. Ce sont donc 14 centres de délibération qui assurent l'organisation des oraux (du 23 au 27 juin). En effet, l'organisation des oraux obligatoires est lourde et complexe ; l'expérience des centres est d'autant plus précieuse.

↳ **Le calendrier des épreuves** publié dans le Bulletin Officiel du 20 décembre 2008 modifié par le BO 15 du 10 avril 2008 décale les épreuves du baccalauréat général et technologique d'une semaine. La proclamation des résultats est peu reculée, par contre, par rapport aux autres années afin de permettre aux nouveaux bacheliers de s'inscrire début juillet à l'université. Elle a eu lieu le vendredi 4 juillet 2008 à 9h00 contre le lundi 2 juillet l'année dernière.

Des efforts d'organisation sont mis en oeuvre afin de permettre que le temps de correction des copies soit suffisant. Si l'on compare avec la session 2007, la plupart des disciplines ont un délai au moins égal à celui de l'année dernière, voire supérieur. (9-10 jours en moyenne).

# BILAN DE LA RECONQUETE DU MOIS DE JUIN 2008

Il a semblé important à l'académie de Dijon que l'expérimentation fasse l'objet d'un bilan. Pour ce faire, une enquête a été diligentée dès la proclamation des résultats. La synthèse ci-contre prend donc en compte les réflexions de l'ensemble de la communauté éducative.

## I- ASPECTS PEDAGOGIQUES :

### ➤ **Maintien des cours :**

- La très grande majorité des 67 lycées publics et privés sous contrat de l'académie fait observer qu'il y a eu un réel gain en nombre de jours de scolarité pour les élèves et les équipes pédagogiques. Les cours ont été maintenus jusqu'au vendredi 20 juin 2008 pour les élèves de seconde et jusqu'au vendredi 13 juin pour les élèves de première. Certains lycées ont même maintenus les cours des élèves de première pendant la semaine des écrits du baccalauréat.

- Dans l'ensemble, le taux d'absentéisme a été relativement faible, de l'ordre de 4 à 12% selon les lycées. Pour la majorité des établissements, l'absentéisme observé pendant les semaines 24 et 25 (soit du 9 au 13 et du 16 au 20 juin) n'a pas été plus important que pendant le reste de l'année.

- Selon que les établissements libéraient auparavant leurs élèves entre la fin mai ou la première semaine de juin, ce sont bien entre **deux à trois semaines de cours effectifs redonnés** aux élèves de seconde et de **une à deux semaines** redonnées **aux élèves de première**.

### ➤ **Impressions générales :**

Sur le plan pédagogique, ces trois semaines supplémentaires ont permis aux enseignants **de terminer les programmes dans de bonnes conditions**, d'autant plus que le décalage des conseils de classe a contribué à maintenir l'intérêt porté par les élèves aux contenus des cours.

La satisfaction des parents d'élèves est générale et a été notée lors des conseils d'administration et conseils de classe de fin d'année scolaire.

Dans les lycées ruraux, les élèves ont plus apprécié le maintien des cours tandis qu'en agglomération le regret de perdre « ce mois de vacances anticipées » s'est plus fait entendre.

### ➤ **Calendrier des conseils de classe**

-Les conseils de classe de seconde ont été quasiment tous tenus dans la fourchette impartie par le Ministère, c'est-à-dire entre le 18 et le 20 juin 2008. Seuls les établissements possédant plus d'une dizaine de divisions de classe de seconde ont parfois commencé légèrement plus tôt (environ 20%).

#### -Points positifs

Beaucoup de lycées ont pratiqué des travaux préparatoires aux conseils de classe pendant la semaine 24 (du 9 au 13 juin). Malgré la résistance due aux changements d'habitude, le travail fait en comité restreint a été apprécié par les équipes de direction et l'impression est plutôt favorable même si les gains de temps au moment des conseils de classe n'ont pas été aussi significatifs que prévu.

#### -Difficultés

\*La difficulté a été d'expliquer aux professeurs et aux parents d'élèves que cette nouvelle modalité n'avait pas pour objet de transformer le conseil de classe en chambre d'enregistrement.

\*Le calendrier très contraint a obligé à limiter dans le temps la durée des conseils de classe.

\*La majorité des lycées fait ressortir le temps trop court consacré à la réception des familles en cas de désaccord sur l'orientation avant la date de fin de saisie dans Affelnet.

A cet effet, il apparaît nécessaire d'aménager un temps plus important entre la fin des conseils et la transmission des résultats de l'affectation en établissement. Ceci afin de permettre un dialogue plus important avec les familles et procéder aux ajustements de structures nécessaires. A cet, égard, la notification des affectations le 27 juin, ardemment souhaitée par les établissements d'accueil pour leur permettre d'enchaîner au plus vite avec la procédure d'inscription, ne semble pas se justifier de manière systématique au regard des pratiques réelles. Nombre d'établissements ont en fait débuté les inscriptions début juillet.

## II ASPECTS MATERIELS

### ➤ Organisation des écrits du baccalauréat

Tous les lycées publics, privés sous contrat, agricoles et militaires sont devenus centres d'écrit pour les élèves.

L'augmentation du nombre de centres a supposé la formation d'une vingtaine de nouveaux chefs de centre. Les épreuves écrites du baccalauréat se sont très bien déroulées dans l'académie. Aucun incident n'a été relevé et il est à noter la grande conscience professionnelle des nouveaux centres.

L'acheminement des copies du baccalauréat général a été modifié afin que le temps de correction laissé aux enseignants soit satisfaisant. A l'exception des épreuves anticipées, les délais impartis n'ont amené aucune réaction.

#### -La surveillance :

Les équipes pédagogiques ont assuré une part non négligeable de la surveillance. Toutefois, environ 250 vacataires ont été recrutés et formés à la surveillance et aux travaux d'anonymat. Le recours aux vacataires a été indispensable pour permettre le maintien des cours de seconde. Tous les lycées ont apprécié la plus grande souplesse offerte par la possibilité d'utiliser en cas de besoin des personnes extérieures formées.

#### -La concomitance des cours et des épreuves écrites du baccalauréat :

Elle s'est réalisée sans difficulté majeure. A chaque fois qu'il a été possible, les lycées ont scindé les activités par bâtiment : le maintien des cours d'un côté, le baccalauréat de l'autre.

Cela a néanmoins demandé aux équipes de direction de refaire pour deux semaines les plannings de salles et les emplois du temps des secondes.

#### -Points positifs

Les élèves comme leurs parents ont souligné **l'aspect rassurant du passage de l'examen dans un environnement familial.**

Malgré une lourdeur accrue de l'organisation du baccalauréat, les équipes de direction sont plutôt favorables à la reconduction du dispositif mis en place cette année.

## III CONCLUSION

L'expérimentation s'est remarquablement bien déroulée dans l'académie de Dijon grâce à l'implication de toute la communauté éducative. Le dossier a fait l'objet d'une large communication vis-à-vis des équipes de direction et des différentes instances consultatives des usagers par des actions régulières de communication. Un dialogue constant et très fructueux entre les différents partenaires a permis que l'expérimentation soit réalisée dans le cadre fixé.

L'objectif d'un maintien des cours des élèves de seconde a été atteint même s'il reste à consolider l'organisation.

La concomitance des cours et des épreuves écrites du baccalauréat s'est avérée tout à fait possible au prix d'un effort supplémentaire d'organisation dans les établissements. Les nouveaux centres se sont très bien insérés dans l'organisation générale. Il reste à repenser la reconquête du mois de juin pour les lycées polyvalents pour lesquels la gestion des CAP et BEP est venue « impacter » le baccalauréat et les opérations d'orientation.

Quelques difficultés demeurent :

La gestion simultanée des épreuves du baccalauréat et de l'orientation est extrêmement lourde et difficile pour les équipes de direction. Le consensus est net sur ce point.

Les opérations plus tardives d'inscription tendent à retarder d'autant la préparation de la rentrée laissant les proviseurs et proviseurs adjoints gérer ces dossiers à un moment où les services administratifs ne disposent plus d'effectifs complets.

Le décalage du calendrier d'inscription dans l'enseignement public est de nature à accentuer les écarts avec les pratiques de l'enseignement privé.

Dans l'ensemble, les proviseurs estiment que l'organisation des épreuves du baccalauréat ne pose pas de problèmes majeurs avec la poursuite des cours en seconde. Toutefois, la tenue des examens a donné « une ambiance de fin d'année » qui pouvait à certains endroits contraster avec la volonté de dispenser des cours pendant cette période.

## Reconquête du mois de juin

### CLASSE DE SECONDE

Conseils 2008 classe de seconde	Période prévue		Période réelle	
	Du 18-6-2008	Au 20-6-2008	75% des lycées ont tenu leurs conseils entre le 16 et le 20 juin 2008. Les 25% restants entre le 9 et le 20 juin 2008.	
Entretiens 2008 avec les familles	Du 21-6-2008	Au 25-6-2008	Du 16-6-2008	Au 24-6-2008
Commissions d'appel 2008	date prévue		date réelle	
	Le 26-6-2008		Le 26-6-2008	
Nombre d'appels 2008	168	Nombre d'appels satisfaits	89	% = 53
Nombre d'appels 2007	266	Nombre d'appels satisfaits	136	% = 51,3
Nombre d'appels 2006	299	Nombre d'appels satisfaits	158	% = 52,8

réorientation voie prof.	Période de saisie des vœux		Du 26-5-2008		Au 23-6-2008	
	Cette période précède la tenue des conseils de classe					
nbre élèves issus de seconde en LP R 2008	En CAP	55	En 2 <sup>nd</sup> e prof.	514	% élèves de 2de réorientés en LP	5,8
nbre élèves issus de seconde en LP R 2007	En CAP/BEP	606			% élèves de 2de réorientés en LP	5,9
nbre élèves issus de seconde en LP R 2006	En CAP/BEP	701			% élèves de 2de réorientés en LP	6,5

Redoublement seconde			
Les capacités de redoublement en seconde n'ont pas été déterminées a priori			
Nbre red. seconde R2008	956	% élèves seconde	9,6
Nbre red. seconde R2007	1237	% élèves seconde	12,1
Nbre red. seconde R2006	1627	% élèves seconde	15,3

<b>Suites de gestion post seconde 2008</b>		
Date notification décision aux familles		27-6-2008
Date début des inscriptions	En seconde (redoubl.)	30-6-2008
	En LP	30-6-2008
	En 1 <sup>ère</sup> G ou T	30-6-2008

**Rappel calendrier 2007**

Conseils 2007 classe de seconde	Du 26-5-2007	Au 2-6-2007
Entretiens 2007 avec les familles	Pas d'entretiens systématiques	
Date(s) commissions d'appel 2007 fin de seconde	8-6-2007	
Date notification décision aux familles	22-6-2007	
Date début des inscriptions Seconde ou LP	25-6-2007	
Date début des inscriptions en 1 <sup>ère</sup> G ou T	25-6-2007	

## CLASSE DE TROISIEME

Conseils classe de 3ème	date prévue		date réelle	
		Du 9-6-2008	Au 13-6-2008	80% des collèges ont tenu leurs conseils aux dates prévues.
<b>Entretien avec les familles</b>	Du 15-1-2008	Au 14-3-2008	Du 15-1-2008	Au 14-3-2008
<b>Commissions d'appel fin de 3ème</b>	date prévue		date réelle	
	Le 19-6-2008		Le 19-6-2008	
Nombre d'appels 2008	126	Nombre d'appels satisfaits	66	% = 52,4
Rappel nombre d'appels 2007	146	Nombre d'appels satisfaits	80	% = 54,5
Rappel nombre d'appels 2006	183	Nombre d'appels satisfaits	87	% = 47,5

Suites de gestion post troisième 2008		
Date notification décision aux familles		27-6-2008
Date début des inscriptions	En seconde (redoubl.)	30-6-2008
	En LP	30-6-2008
	En 1 <sup>ère</sup> G ou T	30-6-2008

### Rappel calendrier 2007

Conseils 2007 classe de 3ème	Du 30-5-2007	Au 6-6-2007
Entretiens 2007 avec les familles	Du 15-1-2007	Au 5-6-2007
Date(s) commissions d'appel 2007 fin de 3ème	11-6-2007	
Date notification décision aux familles	22-6-2007	
Date début des inscriptions Seconde ou LP	25-6-2007	